

**COMMUNE DE AJACCIO**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -  
- Antoine PINNA -  
- Notaires associés –  
6, Bd Bd Albert 1<sup>er</sup>  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 24 avril 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire du :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 2 RUE MARECHAL ORNANO, dont le siège est à AJACCIO immatriculé au Registre des copropriétés sous le N°AB7-864-002.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de ses auteurs, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A AJACCIO (CORSE-DU-SUD),

Dans un ensemble immobilier cadastré section BY Rue **Maréchal ORNANO** N°2 pour 01a 58ca  
Le lot de copropriété N°17, soit un appartement F3 au premier étage de 62,50m<sup>2</sup> comprenant : salon, 2 chambres, cuisine, cuisinette, WC.

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Paul CUTTOLI